

Bibliothèque
de Québec

Découvrir.
Se divertir.
Rêver.

Politique de développement de la collection de la Bibliothèque de Québec



DÉCEMBRE 2021
bibliothequedequebec.qc.ca

VILLE DE
QUÉBEC



TABLE DES MATIÈRES

PRÉAMBULE	3
1. MISSION EN LIEN AVEC LA BIBLIOTHÈQUE DE QUÉBEC ET SA COLLECTION	4
2. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTION	4
3. PRINCIPES DIRECTEURS QUI SOUS-TENDENT LA PRÉSENTE POLITIQUE	5
3.1 VALEURS	5
3.2 RESPECTS DES DROITS ET CHARTES	5
3.3 LIBERTÉ INTELLECTUELLE ET CENSURE	6
3.4 DEMANDE DE RÉÉVALUATION D'UN TITRE	6
4. LA BIBLIOTHÈQUE ET SA CLIENTÈLE	7
4.1 LA BIBLIOTHÈQUE DE QUÉBEC	7
4.2 PORTRAIT DE LA POPULATION	8
5 PRÉSENTATION DE LA COLLECTION	9
5.1 LA COLLECTION, UNE ENTITÉ GLOBALE	9
5.2 PORTRAIT DE LA COLLECTION	9
5.3 COLLECTIONS SPÉCIALISÉES ET EN RÉSERVE	11
6. AXES PRIVILÉGIÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTION	12
6.1 FAVORISER UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ À LA COLLECTION	12
6.2 PERTINENCE ET ORIGINALITÉ DE LA COLLECTION	13
6.3 MISE EN VALEUR DE LA COLLECTION (voir avec le plan)	13
6.4 DIVERSITÉ ET INCLUSION	14
7. RESPONSABILITÉ DU CHOIX DES DOCUMENTS	14
8. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOCUMENTS	15
8.1 CRITÈRES GÉNÉRAUX	15
8.2 CRITÈRES SPÉCIFIQUES AUX DOCUMENTS NUMÉRIQUES	15
8.3 CRITÈRES D'EXCLUSION	16
8.4 CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES	16
9. MODES D'ACQUISITION	16
9.1 VISITES EN LIBRAIRIES ET COMMANDES	16
9.2 PUBLICATIONS À COMPTE D'AUTEUR	17
9.3 DONS DE DOCUMENTS PAR LA CLIENTÈLE	18
9.4 SUGGESTIONS D'ACHATS PAR LA CLIENTÈLE	18
10. ANALYSE ET MISE À JOUR DE LA COLLECTION	19
11. ÉLAGAGE DE LA COLLECTION	20
12. PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE SINISTRE	21
13. MISE À JOUR ET ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTION	21
ANNEXE 1 – PORTRAIT DE LA POPULATION IMMIGRANTE PAR QUARTIER	22
ANNEXE 2 – PORTRAIT DE LA POPULATION	23
ANNEXE 3 – OUTILS DE MESURE	27
RÉFÉRENCES	28

PRÉAMBULE

La Bibliothèque de Québec est un service municipal de la Ville de Québec qui offre à l'ensemble de la communauté un accès à des espaces, des activités, des services ainsi qu'à une riche collection de documents. Elle est un espace de savoir et de découvertes qui contribue à la qualité de vie des citoyennes et citoyens de toutes générations. Inclusive et accessible, elle place la personne au cœur de l'expérience. La Ville de Québec a confié la gestion de la Bibliothèque de Québec à L'ICQ (Institut canadien de Québec).

Cette politique a pour but d'assurer un développement optimal de la collection de la Bibliothèque de Québec, de manière à standardiser les pratiques et à favoriser l'accès de la population à l'information, à la connaissance et à la culture.

1. MISSION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE QUÉBEC ET SA COLLECTION

La mission de la Bibliothèque de Québec s'inscrit dans les valeurs de la Ville de Québec qui sont d'informer, de sensibiliser et de mobiliser les citoyens à un avenir meilleur et plus durable pour tous. Ces valeurs se retrouvent dans chacun des axes de la [Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2021-2025](#) adoptée par la Ville, qui positionne la Bibliothèque de Québec comme un lieu phare pour la communauté : un espace favorisant la vitalité littéraire, l'accès à la culture, au savoir et au patrimoine pour tous et toutes dans une volonté d'inclusion et de diversité.

Bibliothèque publique, encyclopédique et d'actualité, s'inscrivant à l'intérieur de différents réseaux documentaires à l'échelle nationale et locale, la Bibliothèque de Québec dessert principalement les résidents de la Ville de Québec et ce sans distinction d'âge, d'origine, de sexe, de religion, de nationalité, de langue ou de statut social; une population principalement francophone aux besoins en constante évolution. Elle répond aux principes du Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique et de ses quatre missions clés relatives à la culture, l'information, l'alphabétisation et l'éducation.

Avec le développement de ses collections à l'échelle du réseau, sa collection flottante, et son offre numérique permettant de maximiser l'accessibilité à la collection et à sa diversité, la Bibliothèque de Québec se positionne parmi les bibliothèques les plus performantes au Québec.

2. OBJECTIFS DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTION

La Bibliothèque de Québec, s'est dotée d'une politique qui vise à :

- Inscrire le développement de la collection dans des lignes directrices durables;
- Établir des critères de qualité influençant la sélection des documents, afin de poser des choix professionnels et judicieux;
- Assurer un développement cohérent de la collection, un équilibre entre la diversité des besoins et l'intérêt pour la nouveauté;
- Assurer une équité dans l'attribution des ressources documentaires dans une collection répartie dans plusieurs points de service ayant chacun ses particularités;
- Identifier les responsabilités des différentes instances décisionnelles et des sélectionneur(e)s, les appuyer dans leur prise de décision;
- Favoriser l'utilisation optimale des ressources en tenant compte des contraintes budgétaires et physiques des bibliothèques;
- Présenter le portrait de la collection et ses axes de développement;
- Développer la collection en regard de l'évolution des valeurs de la société, des contenus sous divers types de supports;
- Renseigner le personnel, assurer le transfert des connaissances, informer les autorités et le public.

3. PRINCIPES DIRECTEURS QUI SOUS-TENDENT LA PRÉSENTE POLITIQUE

3.1 VALEURS

La Bibliothèque de Québec place les citoyennes et citoyens au cœur de ses préoccupations. Elle développe ses services et sa collection en visant à répondre à leurs besoins en suivant ces principes :

- l'accessibilité à l'information et la gratuité aux services de base;
- la participation de la population au développement et à la mise en valeur de la collection;
- la confidentialité envers la clientèle;
- l'autonomie de la population et sa liberté d'utilisation des biens et services;
- le respect et l'intégration de tous les publics;
- la liberté intellectuelle (laquelle est traitée au chapitre 3.3).

Les personnes qui contribuent au développement de la collection sont guidées par les valeurs suivantes :

- l'efficacité, l'intégrité, l'imputabilité ainsi que le caractère durable des gestes posés;
- l'approche pédagogique et ludique comme attitude globale;
- l'autodidaxie et l'apprentissage tout au long de la vie;
- l'esprit d'ouverture et l'innovation;
- l'esprit d'équipe et la coopération;
- et la reconnaissance des différents acteurs de la chaîne documentaire.

3.2 RESPECTS DES DROITS ET CHARTES

Le cadre juridique de la présente politique est notamment composé de :

- la Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (L.R.Q., c. D-8.1) et le Règlement sur l'acquisition de livres par certaines personnes dans les librairies agréées (C.D - 8.1, r1);
- la Loi sur le droit d'auteur (L.R.C 1985, c. C-42);
- la Charte des droits et libertés de la personne, RLRQ, c.C-12 qui spécifie, entre autres à l'article 44 : « Toute personne a droit à l'information dans la mesure prévue par la loi ».

Elle adhère également aux grands principes énoncés dans les documents officiels suivants :

- le Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique (1994);
- l'article XIX de la Déclaration universelle des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies (ONU) : « Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répandre, sans considération de frontières, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit »;
- l'Énoncé de l'IFLA sur les bibliothèques et la liberté intellectuelle (1999) et la Déclaration de Glasgow sur les bibliothèques, les services d'information et la liberté intellectuelle (2002) proclamée par l'IFLA;
- la Charte des droits du lecteur (1976), adoptée par l'Association pour l'avancement des sciences et des techniques de la documentation (ASTED), l'Association des bibliothécaires du Québec (QLA) et la Corporation des bibliothécaires professionnels du Québec (CBPQ).

3.3 LIBERTÉ INTELLECTUELLE ET CENSURE

La Bibliothèque de Québec s'engage à offrir, sans restriction aucune, pour chaque individu, « l'accès à toutes les ressources et à tous les services nécessaires, et de lutter contre toute forme de censure »¹, qu'elle soit idéologique, politique ou religieuse. En ce sens, lorsque les agissements d'une autrice ou d'un auteur portent à controverse, il importe de distinguer la personne de son œuvre et de valider si l'œuvre véhicule un contenu raciste, haineux ou diffamatoire, d'une violence extrême ou pornographique, lesquels contenus ne sont pas acquis.

La Bibliothèque de Québec s'engage à exposer objectivement la plus grande variété d'opinions dans tous les domaines du savoir et la plus grande diversité d'approches artistiques et littéraires dans les documents qu'elle introduit dans son corpus documentaire.

Le fait d'acquérir un ouvrage n'implique pas que la Bibliothèque de Québec endosse les points de vue exprimés par les autrices ou auteurs. Tout en accueillant les recommandations du public, la Bibliothèque refuse toute pression provenant d'individus ou de groupes visant à influencer le développement général ou spécifique de la collection.

Pour les enfants, la responsabilité finale du choix des ressources revient aux parents ou aux tuteurs. La bibliothèque offre de nombreux indicateurs et plusieurs ressources permettant aux enfants et aux adultes d'utiliser les documents de façon éclairée.

3.4 DEMANDE DE RÉÉVALUATION D'UN TITRE

Dans le cas où une personne souhaiterait porter à l'attention de la Bibliothèque de Québec un document qu'elle considérerait non conforme à cette présente politique, elle doit formuler une demande officielle par écrit qui doit contenir les éléments suivants :

- le titre et l'autrice ou l'auteur du document;
- la localisation du document (bibliothèque et secteur);
- le public cible;
- les motifs invoqués qui dérogent de la présente politique;
- les dommages potentiels liés à la consultation du document;
- les sections du document concernés par la demande;
- les coordonnées de la personne faisant la demande.

La réévaluation sera faite par la personne responsable de la sélection et la directrice ou le directeur des collections. La décision finale sera communiquée à la personne ayant fait la demande.

Le document ciblé par la demande demeure disponible pour la consultation et l'emprunt pendant tout le processus de réévaluation.

La demande formelle de réévaluation peut être acheminée par courrier postal à [L'ICQ](#) ou par courriel à courrier@bibliothequedequebec.qc.ca.

¹ IFLA. (2002).

4. LA BIBLIOTHÈQUE ET SA CLIENTÈLE

4.1 LA BIBLIOTHÈQUE DE QUÉBEC

La Bibliothèque de Québec effectue annuellement plus de 4 millions de prêts et reçoit près de 3 millions de visiteurs. En 2020, l'ensemble du réseau comptait 205 038 abonnés, représentant environ 37 % de la population. Toutefois, en période de pandémie, ces indicateurs ont été affectés significativement à la baisse. D'ici 2025, la Bibliothèque de Québec compte augmenter son nombre d'abonnés à 40 % de la population².

La Bibliothèque de Québec comprend la bibliothèque centrale Gabrielle-Roy, la Maison de la littérature, les bibliothèques de proximité ainsi que la bibliothèque hors les murs et la bibliothèque virtuelle.

La bibliothèque centrale Gabrielle-Roy, qui fait l'objet d'une rénovation complète, proposera une expérience renouvelée en organisant ses espaces, ses collections et ses services autour de foyers thématiques, proposant ainsi un parcours original à la clientèle. Elle sera participative et tournée vers les citoyennes et citoyens. Elle offrira une expertise de haut niveau en matière de technologie et des installations à la fine pointe, un service de prêt d'objets, elle soutiendra les autres bibliothèques en matière de service de référence et développera une programmation d'envergure, riche et diversifiée en collaboration avec une multitude de partenaires du milieu.

La Maison de la littérature, inaugurée en 2015, est un concept unique et innovateur en Amérique du Nord. Il s'agit d'un lieu de création, d'animation et de diffusion voué à la littérature québécoise et à l'écriture. Ses murs abritent notamment l'une des bibliothèques du réseau qui présente une collection spécialisée de fiction entièrement dédiée à l'imaginaire québécois. Elle participe activement à la mise en valeur de cette collection spécifique dans l'ensemble du réseau.

Au total, 26 bibliothèques, réparties sur le territoire de la ville de Québec, assurent un service de proximité à la population en proposant des activités et des services coordonnés pour l'ensemble du réseau. Chacune d'entre elle se distingue par sa taille et l'amplitude de sa collection. Toutes proposent une programmation et, pour certaines, des petites collections spécialisées, à l'intérieur de la collection générale, adaptées à leur clientèle selon la couleur et la réalité de la communauté locale.

La Bibliothèque propose également plusieurs activités et services offerts à l'extérieur des lieux physiques de la Bibliothèque de Québec. Cette offre hors les murs englobe la livraison des prêts à domicile pour les personnes à mobilité réduite de même que le prêt de bacs de livres ou le dépôt de documents dans les centres de la petite enfance, les centres d'hébergement pour les personnes âgées et divers organismes. Elle peut inclure également le déploiement de bibliothèques éphémères pour rejoindre les communautés isolées.

Enfin, la bibliothèque virtuelle complète l'offre de service de la Bibliothèque de Québec en offrant un accès à distance en tout temps au catalogue de la bibliothèque, à plusieurs ressources et services en ligne ainsi qu'à une vaste collection de livres numériques et audio numériques.

² Ville de Québec. (2021). *Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2021-2025*.

4.2 PORTRAIT DE LA POPULATION

Afin de répondre aux besoins de la clientèle par le développement de la collection, il importe à la Bibliothèque de Québec de bien la connaître. La population desservie par la Bibliothèque de Québec est majoritairement celle de la ville de Québec, composée de 531 902 personnes selon le recensement disponible de 2016. Par le biais de différentes ententes, la Bibliothèque de Québec peut également desservir d'autres communautés avoisinantes.

La population de la ville de Québec se répartie dans six arrondissements. Selon les statistiques du dernier recensement de 2016, certains d'entre eux comptent une plus forte concentration de la population selon le groupe d'âge. C'est le cas de la Haute-Saint-Charles, où les jeunes de 0 à 14 ans sont de 5 à 10 % plus présents que dans les autres arrondissements, ainsi que de Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge qui comporte environ 4 % de plus de personnes de 15 à 24 ans. Les adultes de 25 à 44 ans sont plus nombreux dans La Cité-Limoilou (3 à 9 %), et Beauport comprend davantage d'adultes de 45 à 64 ans (3 %). À l'inverse, le pourcentage de la population âgée de 65 et plus est similaire dans tous les arrondissements, sauf dans la Haute-Saint-Charles, où il est de 7 à 10 % moins important.

La ville de Québec partage une relation étroite avec le territoire de Wendake. En plus de leur proximité, il est à noter que plus de 7 000 personnes habitant sur le territoire de la ville de Québec font partie de la population autochtone.

La ville de Québec a connu une hausse dans la population issue de l'immigration ou détenant une résidence permanente. En effet, cette dernière a augmenté de près de 3 %, passant de 5 % en 2011 à 8 % en 2016. Du total de la population issue de l'immigration de la ville de Québec, 32 % est concentrée dans Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et 30 % dans La Cité-Limoilou (voir l'[Annexe 1](#) pour un tableau détaillant le pourcentage de la population immigrante par quartier).

Bien que la langue française soit parlée par la majorité de la population, l'anglais et l'espagnol sont toutes deux des langues couramment parlées à la maison, chacune par environ 1 % de la population. Le nombre de personnes parlant l'arabe à la maison a aussi augmenté par rapport au recensement de 2011. Quoique parlées à plus faible proportion, d'autres langues y sont également recensées, telles que le portugais, le népalais, le mandarin, le vietnamien et le roumain.

Le taux de scolarité de la population de la ville de Québec s'avère plus élevé que celui à l'échelle du Québec. En effet, un peu plus de 65 % de la population détient un diplôme d'études post-secondaires, comparativement à un peu plus de 58 % à l'échelle de la province.

Toutes les données ci-haut peuvent être retrouvées dans le portrait plus complet de la population se trouvant à l'[Annexe 2](#).

5 PRÉSENTATION DE LA COLLECTION

5.1 LA COLLECTION, UNE ENTITÉ GLOBALE

Composée de tous les documents, tous formats confondus, acquis aux fins de la mission de la Bibliothèque de Québec, la collection est envisagée comme une entité globale. Depuis la mise en commun de l'ensemble des ressources documentaires des bibliothèques de la ville de Québec, elle est développée comme un tout intégré. Et bien qu'elle soit répartie dans les différentes bibliothèques du territoire, sa nature « flottante » permet à la population de bénéficier de la diversité et du renouvellement perpétuel qu'elle offre.

La « collection flottante » est une formule de partage des documents à l'échelle d'un réseau de bibliothèques. Elle fait en sorte que la clientèle abonnée peut réserver et retourner un document, peu importe la localisation initiale du document. À son retour, le document demeure dans la bibliothèque où il est déposé. Il ne quitte cette nouvelle localisation, via une navette, que lorsqu'il sera réclamé ailleurs. Un système de rééquilibrage périodique vient aplanir les conséquences que pourrait avoir l'entassement des documents dans certaines localisations au détriment d'autres unités.

Dans chacune des bibliothèques du réseau, la collection se distingue des autres en termes de profondeur et d'amplitude selon la taille de la bibliothèque et de ses spécificités locales. Mais la nature flottante de la collection provoque une rotation qui permet une meilleure diffusion des titres et des différentes ressources du réseau de la Bibliothèque de Québec.

Enfin, les interventions multiples et complémentaires des personnes responsables de la sélection, la contribution de l'élagage et les rétroactions de la part des gestionnaires, du personnel et du public, toutes ces forces assurent la permanence, le rafraîchissement et l'actualisation de la collection.

5.2 PORTRAIT DE LA COLLECTION

La collection de la Bibliothèque de Québec compte environ 1,3 million de documents dans l'ensemble de son réseau, incluant tous les types de supports et de documents. Celle-ci regroupe :

- la collection physique destinée à l'emprunt ou à la consultation sur place :

- Livres;
- Films et séries télé;
- Revues et journaux;
- Cours de langue;
- Disques compacts;
- Jeux de consoles;
- Livres lus;
- Clubs de lecture à emporter;
- Partitions musicales;
- Œuvres d'art;
- Laissez-passer pour visiter un musée;
- Jeux de société;
- Trousses de lecture;
- Mallettes scientifiques;
- Objets à emprunter;
-

- et la collection numérique :

- Livres numériques;
- Livres audios numériques;
- Base de données;
- Ressources d'apprentissage en ligne;
- Jeux en ligne;
- Encyclopédie en ligne;
- Musique et films en ligne;
- Revues et journaux numériques.

- Les collections en réserve qui peuvent servir à des fins de médiation hors les murs, au remplacement des documents usés et à la préservation d'ouvrages reconnus comme des classiques dans leur domaine (voir le chapitre 5.3.).

La Bibliothèque de Québec ne poursuit pas un objectif de conservation avec sa collection, mais bien un objectif de diffusion. Sa collection sert à la population de différentes manières : directement dans les bibliothèques selon un mode traditionnel, en ligne ou par les services hors les murs qui permettent de rejoindre des clientèles ciblées.

Comme la clientèle desservie est majoritairement francophone (voir l'[Annexe 2](#)), cela se reflète dans la collection également où 93 % des documents livres sont en français. L'objectif est de continuer à répondre aux besoins en évolution de la clientèle. Toutefois, dans un contexte où la population immigrante est en constante évolution, il importe pour la Bibliothèque de Québec de se positionner comme un acteur essentiel dans la stratégie d'accueil des nouveaux arrivants. Par conséquent, la collection se doit d'être représentative de la société actuelle et refléter cette diversité culturelle.

Tableau I – Portrait 2021

Langue des documents à la Bibliothèque de Québec



Le tableau suivant permet de visualiser la répartition de la collection de la Bibliothèque de Québec de même que les objectifs visés pour l'année 2025, notamment l'augmentation des livres numériques, de la collection jeunesse et de la place de la fiction. Ces cibles répondent aux normes de qualité fixées dans les lignes directrices des bibliothèques publiques (voir l'[Annexe 3](#)).

Tableau II – Répartition de la collection de la Bibliothèque de Québec par grandes catégories

	2021	Objectif 2025
	(état arrondi de la collection au 31 décembre 2020)	
Fiction adultes (Romans, bandes dessinées)	360 000 (27 %)	370 000 (28 %)
Documentaires adultes	360 000 (27 %)	350 000 (26 %)
Livres numériques	50 000 (4 %)	90 000 (7 %)
Documents multimédias	110 000 (9 %)	60 000 (5 %)
Livres jeunesse	410 000 (31 %)	430 000 (32 %)
En réserve	30 000 (2 %)	30 000 (2 %)
TOTAL	1 321 000 documents	1 330 000 documents

5.3 COLLECTIONS SPÉCIALISÉES ET EN RÉSERVE

La Bibliothèque de Québec dispose également de collections spécialisées auxquelles les bibliothécaires qui effectuent la sélection portent une attention particulière au moment d'acquérir de nouveaux documents ou lors d'opérations d'évaluation, d'élagage ou de renouvellement de collections. Elle conserve également des collections en réserve pour des fins spécifiques.

Tableau III – Collections spécialisées

Nom	Bibliothèque	Composition
Animation	Collège-des-Jésuites, Charles-H.-Blais, Étienne-Parent, Félix-Leclerc, Gabrielle-Roy, Monique-Corriveau, Paul-Aimé-Paiement, Roger Lemelin	Livres en grand format et livres animés ne se retrouvant pas autrement en collection régulière.
Autochtone	Chrystine-Brouillet	Fonds témoignant de la nation Huronne-Wendat et des nations autochtones présentes sur le territoire québécois, visant à mettre en valeur les connaissances en lien avec les Premières Nations, à favoriser le contact avec cette culture et à soutenir l'enseignement au primaire et au secondaire sur ce sujet.
Biblio-parents	Aliette-Marchand, Étienne-Parent, Félix-Leclerc, Gabrielle-Roy, Monique-Corriveau, Paul-Aimé-Paiement	Collection de livres documentaires adultes dédiée aux futurs parents et aux parents d'enfants, portant entre autres sur la famille, la grossesse, l'éducation, l'alimentation, la psychologie et les relations parents-enfants et située dans le secteur jeunesse.
Fonds de l'imaginaire québécois	Toutes les bibliothèques	Œuvres de fiction appartenant à l'imaginaire québécois.
Histoire de Québec	Gabrielle-Roy et Archives de la Ville de Québec	Collection d'ouvrages portant sur la Ville de Québec
Histoire locale	Toutes les bibliothèques	Œuvres documentaires traitant du quartier ou de la ville où est localisée la bibliothèque et portant entre autres sur le tourisme, l'histoire, l'architecture, le patrimoine et la généalogie.
Maison de la littérature	Maison de la littérature	Composée de la production littéraire québécoise contemporaine et ses œuvres fondatrices. Elle fait une grande place aux auteurs de la région de Québec et aux ouvrages portant sur la littérature québécoise sous toutes ses formes et l'écriture.
Premières lectures	Toutes les bibliothèques	Collection en français destinée à l'apprentissage de la lecture chez les jeunes de 6 à 12 ans.

Tableau IV – Collections en réserve

Nom	Bibliothèque	Composition
Classiques	Gabrielle-Roy	Collection réunissant le dernier exemplaire du réseau d'œuvres considérées comme des classiques dans leur domaine. Nous y retrouvons des œuvres de littérature ainsi que des ouvrages documentaires.
Hors les murs	Romain-Langlois	Collection spécifique réunissant, à partir des livres à moindre circulation, des surplus d'exemplaires de titres très réservés et des dons, ou un ou plusieurs exemplaires des œuvres semi-actives, qui peuvent être appelés à réintégrer la collection générale ou qui sont utilisés de façon ponctuelle pour des projets spéciaux.

6. AXES PRIVILÉGIÉS POUR LE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTION

Afin qu'elle reste attrayante et actuelle, la collection doit évoluer selon les besoins nombreux et diversifiés de la clientèle tout en tenant compte des tendances sociétales. Voici les axes de développement que nous souhaitons privilégier dans les prochaines années.

6.1 FAVORISER UNE MEILLEURE ACCESSIBILITÉ À LA COLLECTION

Éléments de la Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2021-2025 :

Bonifier l'offre de médiation numérique

Enregistrer le plus haut taux de prêts par habitant au Québec dans les villes de 100 000 habitants et plus

- En bonifiant continuellement les collections numériques en augmentant les titres disponibles et le nombre de ressources en ligne;
- En diminuant les barrières d'accès (tarification à l'emprunt, frais de retard, etc.);
- En assurant l'accessibilité universelle de la collection en continuant d'opter pour du rayonnage ergonomique et des équipements adaptés à la clientèle (largeur des rayonnages, hauteur des tablettes, etc.);
- En intégrant l'offre du Service québécois du livre adapté à l'offre de la Bibliothèque de Québec;
- En évaluant la bonification de la collection de livres à grand caractère selon les statistiques de prêt;
- En développant des partenariats pour étendre notre bassin de clientèle.

6.2 PERTINENCE ET ORIGINALITÉ DE LA COLLECTION

Éléments de la Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2021-2025 :

Bonifier l'offre de service

Formation et éducation

Comprendre les enjeux de société

- En sélectionnant des documents portant sur un éventail de sujets et une diversité de points de vue considérant la grande portée et l'étendue de la collection;
- En développant de nouvelles collections d'objets (instruments de musique, équipements scientifiques, grainothèque, etc.);
- En maintenant un taux de rafraîchissement supérieur de la collection;
- En bonifiant la collection Premières lectures destinée aux nouveaux lecteurs;
- En multipliant les bibliothèques qui proposent la collection Biblio-parents;
- En évaluant et en redéfinissant la composition des collections semi-actives.

6.3 MISE EN VALEUR DE LA COLLECTION

Éléments de la Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2021-2025 :

Valoriser et diversifier les collections pour augmenter leur utilisation et répondre aux besoins en évolution des citoyens

Renouveler l'exposition permanente sur la littérature québécoise

- En valorisant le personnel de la Bibliothèque de Québec comme vecteur de promotion des collections;
- En augmentant jusqu'à 20 % l'espace de stockage destiné à la mise en valeur de la collection physique en utilisant différents dispositifs tels que des tablettes de présentation, des présentoirs et autre mobilier spécialisé;
- En misant sur la découvrabilité des documents pour privilégier la valorisation et la qualité de la collection plutôt que la quantité, tout en considérant les normes en vigueur au Québec;
- En accroissant la visibilité de la collection numérique qui, de plus en plus substantielle, doit également pouvoir jouir d'une bonne visibilité, autant dans l'espace virtuel que physique des bibliothèques;
- En veillant à accroître la visibilité de la collection documentaire par le biais des différents foyers thématiques de la future bibliothèque Gabrielle-Roy et une organisation des collections renouvelée.

6.4 DIVERSITÉ ET INCLUSION

Éléments de la Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2021-2025 :

Faciliter l'accueil des immigrants et participer à leur intégration Renforcer la collaboration avec les Premières Nations

Aller rencontre des clientèles avec empêchements; inclusion et mixité sociale

Développer des collections en langues étrangères dans certaines bibliothèques

- En ayant des collections représentatives du monde et de la diversité présente dans la société d'aujourd'hui;
- En entreprenant une réflexion de concert avec des membres de la communauté autochtone entourant la visibilité de la littérature autochtone et de toute autre création produite par des membres des Premières Nations dans l'ensemble de la collection de la Bibliothèque de Québec;
- En décolonisant les vedettes-matière du catalogue;
- En développant des collections favorisant l'alphabetisation et la francisation, l'intégration à la société d'accueil ainsi que l'apprentissage de nouvelles langues pour l'ensemble de la population;
- En ajoutant une section destinée aux nouveaux arrivants dans la collection de références tout en s'assurant d'avoir des copies de ces documents en circulation;
- En développant des collections dans des langues autres que le français dans certaines bibliothèques.

7. RESPONSABILITÉ DU CHOIX DES DOCUMENTS

La directrice ou le directeur des collections de la Bibliothèque de Québec dirige et coordonne l'ensemble des activités relatives au développement de la collection, qu'il s'agisse de l'acquisition, de la gestion budgétaire, de la mise en valeur, des plans et des procédures d'évaluation ou du traitement documentaire.

Chaque grand domaine de sélection est pourvu d'une ou d'un bibliothécaire spécialiste. Cette personne effectue la sélection des documents et des suggestions d'achat pour son champ d'expertise de même que les achats de documents pour des projets ponctuels. Elle est responsable d'analyser régulièrement les performances du segment de collection qu'elle développe et les besoins de la clientèle. Elle effectue également une veille constante en lien avec les nouvelles parutions dans son domaine d'expertise. Elle agit dans le réseau comme personne-ressource pour toute question en lien avec la collection qu'elle développe.

Voici les grands domaines de sélection :

- Littérature;
- Livres en location;
- Documentaires (volet arts et guides);
- Documentaires (volet humanités, santé et ouvrages de référence);
- Livres pour la jeunesse;
- Jeux de console;
- Films et musique;
- Livres en grands caractères;
- Livres lus;
- Livres anglais;
- Livres en espagnol;
- Bandes dessinées et mangas;
- Périodiques et journaux;
- Ressources en ligne;
- Artothèque.

Les responsables de la sélection effectuent le choix des documents, que le support soit physique ou numérique, pour l'ensemble des bibliothèques du réseau selon une approche globale pour l'ensemble de la collection. Cette vision en lien avec la collection oriente la plupart des gestes posés par les bibliothécaires qui effectuent la sélection, ce qui évite les dédoublements et favorise le développement des compétences de la ou du bibliothécaire dans un champ du savoir donné. La personne responsable de la sélection peut, une fois le document choisi, corriger son choix à la suite d'une nouvelle analyse de la situation.

8. CRITÈRES DE SÉLECTION DES DOCUMENTS

8.1 CRITÈRES GÉNÉRAUX

Pour développer la collection de la Bibliothèque de Québec, chaque sélectionneur(e) a la responsabilité d'évaluer chaque titre avec impartialité, selon les pratiques bibliothéconomiques en vigueur et en s'appuyant sur les critères généraux de sélection suivants :

- la pertinence et la qualité du contenu en regard d'une clientèle de bibliothèque publique en contexte québécois;
- les besoins et les intérêts de la communauté et de la clientèle de la Bibliothèque de Québec ;
- la crédibilité et la notoriété de l'autrice ou de l'auteur, de la créatrice ou du créateur, de l'illustratrice ou de l'illustrateur et de la maison d'édition et la collection ;
- l'actualité, la pérennité du sujet ou son caractère classique;
- l'exactitude des informations;
- le niveau de profondeur et/ou de vulgarisation du document, les œuvres destinées au grand public étant privilégiées;
- la popularité de l'autrice ou de l'auteur ou du sujet dans la collection actuelle;
- la valeur historique, littéraire et artistique du document ainsi que sa qualité graphique;
- la spécificité et l'originalité du contenu;
- la date de publication, les nouveautés sur le marché étant privilégiées;
- la diversité des sujets et l'équilibre des points de vue couverts;
- la pertinence du format et la facilité d'utilisation ou de consultation;
- la qualité de production technique;
- la lisibilité du document;
- la qualité de la langue;
- le coût du document et du traitement.

8.2 CRITÈRES SPÉCIFIQUES AUX DOCUMENTS NUMÉRIQUES

Aux critères généraux s'ajoutent les critères suivants pour les livres numériques et les ressources en ligne :

- la facilité d'accès et d'utilisation de la ressource ou du format de document;
- le format du document, par exemple, nous privilégions le format EPub pour les livres numériques;
- les conditions de la licence des livres numériques (nombre d'accès simultanés, durée de vie de l'accès, coût par prêt/accès);
- la comparaison du coût et du contenu avec les autres formats disponibles;
- la variété de supports, d'équipements et/ou de navigateurs permettant l'accès au document ou à la ressource;
- l'accès à distance;
- la compatibilité avec l'infrastructure technologique de la Bibliothèque de Québec;
- la disponibilité chez les maisons d'édition compatibles avec la plateforme Pretnumerique.ca.

8.3 CRITÈRES D'EXCLUSION

La Bibliothèque de Québec rejette les œuvres aux contenus obscènes, diffamatoires, pornographiques, haineuses, racistes et d'extrême violence. De plus, une attention particulière est portée aux ouvrages s'adressant aux enfants.

Elle se réserve également le droit d'exclure certains types de documents, notamment :

- les ouvrages de propagande;
- les brochures publicitaires;
- les manuscrits;
- les ouvrages contrevenant aux lois en vigueur;
- les manuels scolaires qui ne sont acquis que s'ils représentent un intérêt pour le grand public et la clientèle;
- tout document dont le format physique rend le traitement matériel impossible;
- tout document se prêtant difficilement à une utilisation en bibliothèque.

8.4 CRITÈRES GÉOGRAPHIQUES

La Bibliothèque de Québec souhaite encourager et valoriser les autrices et auteurs québécois, les maisons d'édition québécoises ainsi que le rayonnement de la langue française dans la Capitale-Nationale. À valeur égale, les ouvrages québécois sont toujours priorisés. De plus, la Bibliothèque fait l'acquisition presque systématique de tous les documents traitant de la ville de Québec et porte une attention favorable aux ouvrages écrits par les autrices et auteurs de la région ainsi que les ouvrages issus des nations autochtones sur le territoire.

Malgré tout, comme la production documentaire francophone est majoritairement européenne, elle constitue une forte proportion des acquisitions francophones.

9. MODES D'ACQUISITION

9.1 VISITES EN LIBRAIRIES ET COMMANDES

La Bibliothèque de Québec acquiert ses documents via différents modes d'acquisition en respectant la *Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre* et le *Règlement sur l'acquisition de livres par certaines personnes dans les librairies agréées*.

De plus, elle a le souci de soutenir le réseau des librairies de la région en diversifiant ses fournisseurs bien au-delà des exigences requises par la loi. Dans la répartition de ses achats, elle tient compte du service offert par la librairie et de l'historique de la relation d'affaires avec celle-ci. Elle souhaite participer au dynamisme du marché des librairies dans la région.

Les personnes responsables de la sélection visitent périodiquement les salles d'exposition de librairies agréées, selon le type de document sélectionné, pour accéder physiquement au document. Elles peuvent y consulter les libraires pour valider la sélection d'un document ou pour obtenir plus d'informations sur celui-ci.

En outre, des commandes fermes peuvent être effectuées pour :

- les exemplaires supplémentaires à commander à la suite du passage en librairie;
- les exemplaires supplémentaires des titres très demandés;
- les suggestions d'achat du public, les achats à partir de listes bibliographiques et de catalogues de maisons d'édition;
- les ressources spécialisées;
- les commandes pour la référence, pour des demandes de responsables d'unités, pour les bureaux;
- les commandes automatiques pour les livres publiés en série;
- les livres en gros caractères;
- les rééditions annuelles (ou du même type) des ouvrages de référence (guides, horoscopes, almanachs).

9.2 PUBLICATIONS À COMPTE D'AUTEUR

Définition

La publication à compte d'auteur comprend les documents peu importe le support (livres, disques, œuvres numériques, etc.) publiés par les autrices et auteurs eux-mêmes (autoédition), de petites maisons d'édition autodistribuées ou par des maisons spécialisées dans l'édition sur demande en autodistribution.

La Bibliothèque de Québec reçoit régulièrement des propositions d'autrices et d'auteurs afin d'acquérir ou d'intégrer à la collection leurs ouvrages autoédités qui ne transitent pas par le circuit traditionnel du livre. La Bibliothèque a l'obligation d'acquérir les documents dans les librairies agréées de la région. Les autrices et auteurs sont invités à déposer leurs ouvrages en consignation dans la librairie identifiée par la Bibliothèque de Québec. Les modalités entourant la vente et la consignation sont à définir entre la librairie et l'autrice ou l'auteur. Les ouvrages seront ensuite évalués par la ou le bibliothécaire qui effectue la sélection dans cette librairie. Ces ouvrages doivent répondre aux critères définis ci-dessous de même qu'aux critères généraux de sélection de la présente politique.

Critères de sélection des publications à compte d'auteur

Livre

- Œuvre publiée dans les 2 dernières années;
- Qualités intrinsèques :
 - Objectivité, pédagogie et autorité dans le sujet abordé;
 - Niveau de recherche, valeur des informations;
 - Niveau de rédaction et qualité d'écriture.
- Qualité de l'impression, de la reliure et de la présentation matérielle;
- Œuvre en anglais ou en français;
- Coût du livre.

Œuvre multimédia (disques et films)

- Qualité d'enregistrement et du support utilisé (les gravures « maison » ne sont pas retenues puisqu'elles sont trop fragiles pour un usage public);
- Qualité du livret, du boîtier et de la présentation;
- Critères ci-haut applicables.

La Bibliothèque de Québec encourage l'intégration ou l'acquisition des ouvrages réalisés par des autrices et auteurs et des artistes de Québec. Toutefois, elle se réserve le droit de ne pas retenir un ouvrage soumis si le document ne répond pas à tous les critères énoncés ci-dessus.

9.3 DONS DE DOCUMENTS PAR LA CLIENTÈLE

La Bibliothèque de Québec n'accepte généralement pas de dons de documents de la clientèle. Elle pourrait, à l'occasion, en recevoir pour enrichir la collection générale des bibliothèques ou remplacer des exemplaires abîmés ou perdus. La décision d'intégrer ou non le don à la collection générale revient aux bibliothécaires.

Conditions

Une fois le document donné à la Bibliothèque, celle-ci devient propriétaire dudit document. Tous les dons sont faits sans condition et la Bibliothèque de Québec se réserve le droit d'en disposer à sa convenance. Aucun reçu de charité ne sera remis pour des dons de documents. La Bibliothèque peut refuser un don de document qui ne répond pas aux critères généraux de sélection de la présente politique de même qu'aux critères d'acceptabilité suivants :

Si la Bibliothèque accueille un don de documents de la clientèle, il devra :

- être en très bonne condition;
- avoir généralement été publié dans les 15 dernières années.

À noter que les documents suivants ne seront pas acceptés :

- Documents endommagés;
- Revues (périodiques);
- Vidéocassettes;
- Cassettes;
- Vinyles;
- Œuvres d'art;
- Manuels scolaires et cahiers d'exercices;
- Livres vendus par les clubs de livres (ex. : Québec Loisirs et France Loisirs).

Disposition des dons

Généralement, les dons qui ne sont pas retenus pour la collection sont redirigés vers la Méga Bibliovente³ de la Bibliothèque de Québec dont les revenus permettent de financer de nouvelles acquisitions. Ils peuvent également être redirigés vers des organismes communautaires de la région ou vers des institutions nationales telles que Bibliothèque et archives nationales du Québec ou Bibliothèque et archives Canada.

Dons volumineux (plus de 100 documents ou 3 boîtes)

Si une personne désire faire un don volumineux (plus de 100 documents ou 3 boîtes), elle devra, au préalable, contacter la ou le responsable de la bibliothèque pour l'informer de la nature du don. À noter que certains fonds susceptibles d'enrichir significativement la collection peuvent faire l'objet d'un processus d'évaluation particulier par la directrice ou le directeur des collections.

9.4 SUGGESTIONS D'ACHATS PAR LA CLIENTÈLE

La Bibliothèque de Québec permet à la clientèle de contribuer au développement de sa collection en suggérant de nouveaux titres pour emprunt à partir de leur Dossier d'utilisateur sur le [site Internet de la Bibliothèque de Québec](#).

Bien qu'il soit impossible d'acquérir tous les documents proposés, la Bibliothèque de Québec s'engage à analyser chacune des suggestions et à assurer un suivi auprès de l'utilisateur. Les titres suggérés sont sélectionnés en regard des critères énoncés dans cette politique.

³ La Méga Bibliovente est une vente de biens culturels usagés organisée par la Bibliothèque de Québec afin de donner la possibilité à la population d'acheter, à faible coût, des documents qui ont été retirés des rayonnages lors de l'élagage annuel de la collection.

Chaque abonné(e) peut effectuer un nombre maximal de cinq suggestions d'achats simultanément. Il est suggéré d'effectuer auparavant une recherche dans le catalogue Astrolabe de la Bibliothèque pour vérifier la présence du titre dans la collection. Les suggestions relatives à des nouveautés parues depuis moins de deux mois ou des nouveautés à paraître sont généralement rejetées afin de permettre la sélection, l'acquisition et le traitement des nouveautés par la Bibliothèque.

La décision finale est partagée sur le Dossier d'usager de l'abonné(e). Le délai de traitement varie de deux semaines à deux mois pour une réponse positive ou négative sur une proposition de document facile à obtenir. Toutefois, le délai de réponse peut être supérieur selon la disponibilité du titre sur le marché québécois. Si la Bibliothèque de Québec n'acquiert pas le document suggéré, la clientèle est invitée à utiliser le service de Prêt entre bibliothèques offert dans toutes les bibliothèques du réseau. Des frais peuvent être demandés dans certains cas.

À noter que les suggestions d'achat ne donnent pas une priorité de réservation à l'abonné(e) qui effectue la demande. La personne doit consulter le catalogue Astrolabe, une fois ledit document inscrit, pour le réserver.

10. ANALYSE ET MISE À JOUR DE LA COLLECTION

La Bibliothèque de Québec effectue l'évaluation constante de sa collection. Des analyses statistiques sont réalisées périodiquement afin d'augmenter la pertinence de la collection et répondre aux besoins de la clientèle.

Les données suivantes peuvent être évaluées :

- les statistiques d'utilisation de la collection (nombre de prêts, taux de rotation, pourcentage de mobilisation des documents);
- les statistiques de fréquentation des bibliothèques;
- les commentaires et questions soulevées par la clientèle et le personnel;
- le taux de rafraîchissement;
- les données démographiques;
- les études sur l'offre éditoriale et le marché documentaire;
- le coût par utilisation, spécifiquement pour les ressources numériques;
- etc.

Par ailleurs, pour assurer un contrôle de la qualité et de la présentation matérielle de la collection, tous les documents sont évalués systématiquement au moment de leur retour. Les documents endommagés font l'objet de traitements particuliers et un suivi quant à la facturation est réalisé auprès des personnes concernées. Finalement, la décision de réparer ou d'élaguer les documents est déterminée par le personnel qualifié.

11. ÉLAGAGE DE LA COLLECTION

En s'appuyant sur un plan de développement déterminé et supervisé par la direction des bibliothèques de proximité et des collections, la Bibliothèque de Québec procède à l'élagage continu de sa collection.

Cette étape fondamentale du développement de la collection consiste à retirer des rayonnages les éléments désuets qui ne répondent plus aux besoins de la clientèle ainsi qu'à la mission de la Bibliothèque de Québec. Les raisons justifiant le retrait d'un document sont multiples : ouvrages usés, inutilisés, défraîchis, dépassés, exemplaires trop nombreux pour un titre pour lequel la demande s'est essouffée, annuels dont les sujets ne sont plus d'actualité, etc.

Considérant que la grande majorité des bibliothèques du réseau de la Bibliothèque de Québec ont atteint leur capacité maximale de stockage, il est primordial de retirer de la collection un nombre équivalent aux documents acquis. L'élagage permet ainsi de libérer de l'espace pour :

- accueillir les nouvelles acquisitions;
- favoriser la mise en valeur de la collection pour accroître la circulation des documents;
- faciliter le repérage d'information et des documents;
- ou encore, pour des fins d'autres utilisations (ex. : espaces collaboratifs, aires d'animation, espaces de travail, etc.).

L'élagage sert aussi à réévaluer certains titres pour les relocaliser vers la Méga Bibliovente, les rediriger vers différents organismes, ou encore, dans les collections spécialisées ou en réserve de la Bibliothèque de Québec.

Critères d'élagage

Il revient à la bibliothécaire ou au bibliothécaire de poser le geste décisif de l'élagage en appliquant des principes bibliothéconomiques, son jugement professionnel et en évaluant les énoncés suivants :

- l'état physique du document;
- le nombre de prêts et la fréquence d'emprunt;
- la quantité d'exemplaires dans l'ensemble du réseau;
- la présence d'éditions plus récentes;
- la date de publication du document;
- l'actualité et la pertinence du contenu;
- le coût de la reliure et/ou de la réparation;
- la présence de tous les tomes d'une série.

N.B. Un ou plusieurs critères sont suffisants pour procéder à l'élagage d'un document. L'ordre de présentation ci-dessus ne détermine pas l'ordre de priorité des éléments.

12. PLAN D'INTERVENTION EN CAS DE SINISTRE

La collection de Bibliothèque de Québec est répartie dans vingt-six (26) bibliothèques. En cas de sinistre impliquant l'une d'entre elles, un apport des autres bibliothèques sera demandé afin de recomposer la collection endommagée et de minimiser l'impact sur la clientèle.

Bien que la collection de la Bibliothèque de Québec ne soit pas destinée à la conservation, une attention particulière sera portée aux collections suivantes en cas de sinistre :

- La collection des classiques;
- Les collections d'objets et d'œuvres d'art;
- Les archives de L'ICQ et de la Bibliothèque de Québec;
- Les collections d'histoire locale.

Chaque bibliothèque possède un plan des mesures d'urgence dans lequel se trouvent le plan des lieux et une liste des personnes à contacter dès que possible si une situation d'urgence se déclare. Ceci permet une communication rapide et une prise en charge efficace des collections endommagées.

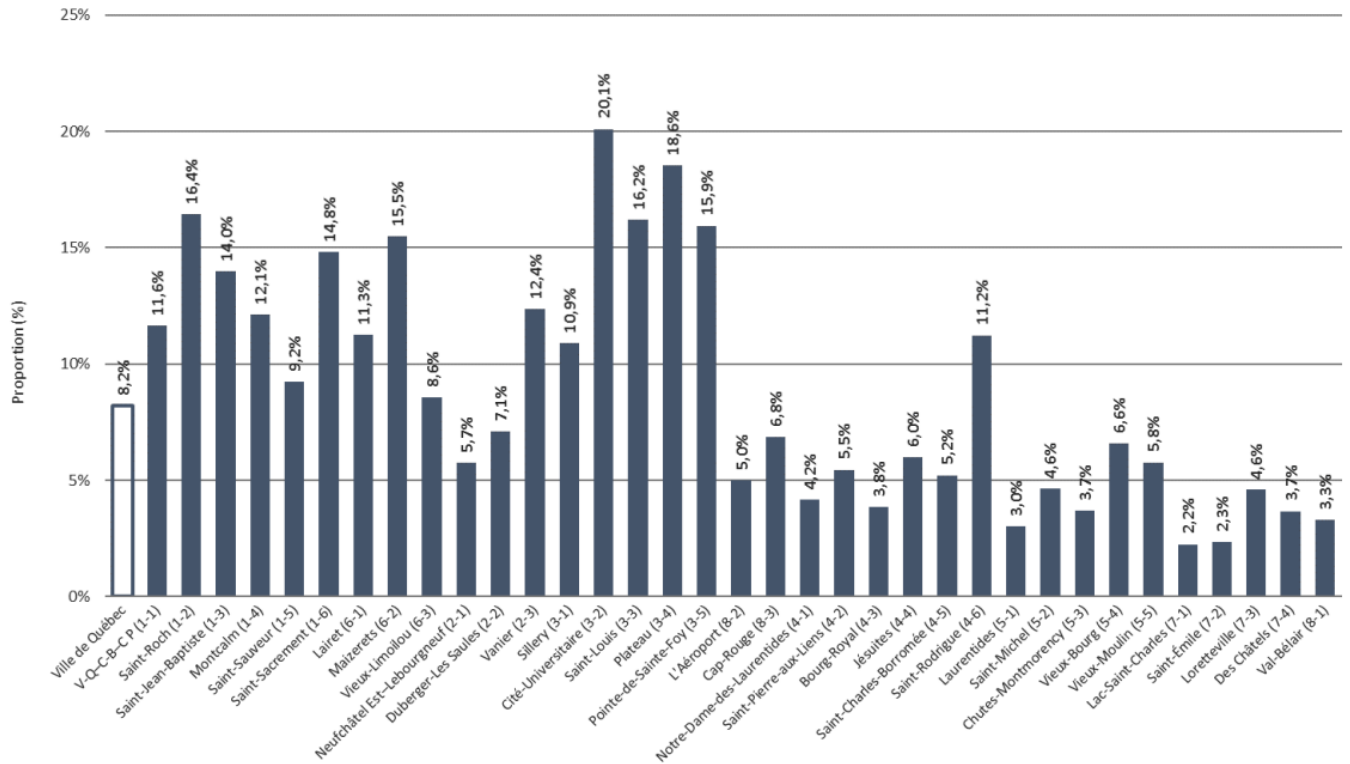
13. MISE À JOUR ET ADOPTION DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT DE LA COLLECTION

La présente Politique de développement de la collection de la Bibliothèque de Québec est développée et adoptée par le conseil d'administration de L'ICQ.

Elle est disponible sur le [site Internet de la Bibliothèque de Québec](#) et sa mise à jour, minimalement tous les cinq ans, s'effectue conformément aux changements qui s'opèrent dans le réseau de même qu'aux besoins et attentes de la population qui ne cessent d'évoluer.

ANNEXE 1 – PORTRAIT DE LA POPULATION IMMIGRANTE PAR QUARTIER

Tableau V – Portrait comparatif des quartiers de la ville de Québec selon la proportion d'immigrants et de résidents non permanents (2016)⁴



⁴ Ville de Québec. (2019, janvier).

ANNEXE 2 – PORTRAIT DE LA POPULATION

En 2016, la ville de Québec comptait 531 902 habitants selon la répartition suivante :

Tableau VI – Population de la ville de Québec par arrondissement⁵

Arrondissement	Population (hab.)	Pourcentage (%)
La Cité-Limoilou	107 885	20,3%
Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	103 345	19,4%
La Haute-Saint-Charles	85 630	16,1%
Charlesbourg	81 040	15,2%
Beauport	80 925	15,2%
Les Rivières	73 075	13,7%

Il s'agit d'une hausse de 3 % depuis le recensement de l'année 2011 qui correspond à celle de 3,3 % vécue à l'échelle de la province de Québec. La population de la ville de Québec s'étend sur un territoire de 454,28 km², constituant une densité d'environ 1 173 personnes par kilomètre carré⁶.

Le tableau suivant présente le portrait de la ville de Québec en 2016 selon l'âge de la population. Alors que la Haute-Saint-Charles comporte un plus grand pourcentage d'enfants, les arrondissements Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge et La Cité-Limoilou regroupent davantage de personnes de 65 ans et plus. Il y a une plus forte présence des jeunes adultes dans Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge.

Tableau VII – Portrait selon l'âge de la population⁷

Lieu	0-14 ans	15-24 ans	25-44 ans	45-64 ans	65+
Province de Québec	16,3 %	11,4 %	25,3 %	28,7 %	18,3 %
Ville de Québec	14,1 %	11,4 %	26,5 %	27,6 %	20,6 %
Beauport	14,5 %	11,1 %	23,2 %	<u>30,8 %</u>	20,4 %
Charlesbourg	15,3 %	9,9 %	24,8 %	27,7 %	22,3 %
La Cité-Limoilou	9,8 %	10,3 %	<u>31,8 %</u>	25,8 %	22,4 %
La Haute-Saint-Charles	<u>19,8 %</u>	11,3 %	28,8 %	27,2 %	13%
Les Rivières	14,3 %	10,3 %	26,5 %	27,9 %	21,1 %
Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	12,6 %	<u>14,7 %</u>	22,5 %	26,7 %	<u>23,6 %</u>

La diversité étant au cœur de la Ville de Québec, 7 290 personnes font partie de la population autochtone de la Ville de Québec⁸ et plus de 42 000 personnes sont issues de l'immigration ou détiennent une résidence non permanente⁹. En 2016, ces dernières représentaient 8 % de la population de la ville de Québec et étaient rassemblées à 29,9% dans La Cité-Limoilou et à 31,6 % dans Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge (voir l'Annexe 1 pour un tableau détaillant le pourcentage de la population immigrante par quartier).

⁵ Les données de ce tableau proviennent des six portraits sociodémographiques et économiques des arrondissements produits en 2019 par la Ville de Québec. Ville de Québec. (2019).

⁶ Statistique Canada. (2017).

⁷ Ville de Québec. (2019).

⁸ Statistique Canada. (2017).

⁹ Statistique Canada. (2017).

**Tableau VIII – Personnes issues de l’immigration
ou qui détiennent une résidence permanente par arrondissement¹⁰**

Lieu	Population immigrante	Population totale	Population immigrante par arrondissement	Population immigrante par arrondissement / Total de la population immigrante
Beauport	3 625	80 925	4,5 %	8,6 %
Charlesbourg	4 610	81 040	5,7 %	10,9 %
La Cité-Limoilou	12 660	107 885	11,7 %	29,9 %
La Haute-Saint-Charles	2 820	85 630	3,3 %	6,7%
Les Rivières	5 230	73 075	7,2 %	12,4 %
Sainte-Foy–Sillery–Cap-Rouge	13 340	103 345	12,9 %	31,6 %
Ville de Québec	42 285	531 900	7,9 %	-

Sur le plan linguistique, la langue française est la langue maternelle de 92,4 % de la population de la ville de Québec et elle est la plus couramment parlée à la maison par 94,6 % des citoyens. L’anglais, l’espagnol et l’arabe se distinguent des autres langues le plus couramment parlées comme illustré dans le tableau ci-dessous. Ce dernier tient compte des regroupements de 300 personnes et plus :

Tableau IX – Langues les plus couramment parlées à la maison¹¹

Langue	Population (hab.)	Pourcentage (%)
Français	495 095	94,6 %
Anglais	5 595	1,1 %
Espagnol	4 065	0,8 %
Arabe	1 835	0,4 %
Portugais	985	0,2 %
Népalais	820	0,2 %
Mandarin	580	0,1 %
Vietnamien	440	0,1 %
Roumain	415	0,1 %
Bosniaque	355	0,1 %
Russe	350	0,1 %
Persan (farsi)	325	0,1 %
Autres	3 330	0,6 %

Dans un contexte de diversité et d’inclusion, il est pertinent de reconnaître la diversité linguistique pour le développement de la collection de la Bibliothèque de Québec. Il s’avère également important de considérer les personnes ayant une incapacité. Selon l’Enquête canadienne sur l’incapacité menée en 2017, plus d’un million de personnes de 15 ans et plus ont une incapacité au Québec¹². Le tableau suivant offre une estimation de la population de la ville de Québec ayant une incapacité, basé sur le taux d’incapacité à l’échelle provinciale :

¹⁰ Statistique Canada. (2017).

¹¹ Statistique Canada. (2017).

¹² Office des personnes handicapées du Québec. (2021, 21 avril).

Tableau X – Population ayant une incapacité estimée¹³

Type d'incapacité	Taux d'incapacité	Population estimée de la Ville de Québec	Population estimée au Québec
Vision	3,2 %	17 021	205 920
Audition	2,8 %	14 893	182 830
Mobilité	6,4 %	34 042	418 550
Flexibilité	6,6 %	35 105	429 520
Dextérité	2,5 %	13 298	160 870
Douleur	9,8 %	52 126	639 040
Apprentissage	3,5 %	18 617	228 570
Développement	0,8 %	4 255	55 280
Santé mentale	4,6 %	24 467	298 630
Mémoire	2,1 %	11 170	139 170

La Ville de Québec s'est d'ailleurs dotée d'un [Plan d'action 2021-2024 en matière d'accessibilité universelle](#) dont le but est de « donner accès aux lieux, aux équipements, aux services, aux programmes et à l'information à l'ensemble des citoyennes et citoyens, sans discrimination ni privilège et en tout équité »¹⁴.

En ce qui a trait à la scolarité, 65,6 % de la population de la ville de Québec âgée de 15 ans et plus détient un diplôme d'études post-secondaires, comparativement à 58,6 % à l'échelle du Québec.

Tableau XI – Répartition de la population de 15 ans et plus selon le plus haut niveau de scolarité¹⁵

Niveau de scolarité	Ville de Québec	Province de Québec
Aucun certificat, diplôme ou grade	13,9 %	19,9 %
Diplôme d'études secondaires ou l'équivalent	20,4 %	21,5 %
Certificat ou diplôme d'études collégiales ou professionnelles	36,1 %	34,5 %
Certificat, diplôme ou grade universitaire	29,5 %	24,1 %

Quant au revenu de la population, le tableau ci-dessous permet de constater, d'une part, que 56,9 % de la population obtient annuellement moins de 40 000 \$ de revenu total et d'autre part, que la proportion de la population gagnant plus de 40 000 \$ annuellement est supérieure aux moyennes québécoises.

¹³ Office des personnes handicapées du Québec. (2021, 21 avril).

¹⁴ Ville de Québec. (2021). *Pour une ville inclusive!*

¹⁵ Statistique Canada. (2017).

Tableau XII – Revenu total de la population âgée de 15 ans et plus¹⁶

Revenu total	Ville de Québec	Province de Québec
Sans revenu	2 %	2 %
Moins de 19 999 \$	26,6 %	30,8 %
20 000 \$ à 39 999 \$	28,3 %	28,5 %
40 000 \$ à 59 999 \$	22,7 %	20,1 %
60 000 \$ à 79 999 \$	12 %	10,4 %
80 000 \$ à 99 999 \$	5,2 %	4,9 %
100 000 \$ et plus	5,3 %	5,4 %

Enfin, la connexion à l'Internet a connu une hausse ces dernières années. Selon l'Académie de la transformation numérique (2020), 97 % des foyers québécois ont une connexion à Internet à la maison, et 93 % des adultes utilisent Internet quotidiennement¹⁷. La majorité des adultes au Québec possèdent un appareil électronique :

Tableau XIII – Possession d'un appareil électronique¹⁸

Type d'appareil	Province de Québec	
Par adulte	Ordinateur (portable ou de table)	86 %
	Téléphone intelligent	81 %
	Tablette électronique	59 %
	Montre intelligente ou bracelet d'activité connecté	21 %
Par foyer	Console de jeux vidéo	46 %
	Télévision intelligente	39 %
	Lecteur multimédia en continu	30 %

¹⁶ Statistique Canada. (2017).

¹⁷ Académie de la transformation numérique. (2020).

¹⁸ Académie de la transformation numérique. (2020).

ANNEXE 3 – OUTILS DE MESURE

Les deux tableaux suivants sont tirés des *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*¹⁹.

Tableau XIV – Taux de rafraîchissement des collections (%)

Taux de rafraîchissement (%)	
Niveau de service : base	7,0
Niveau de service : bon	8,0
Niveau de service : excellent	9,0

**Tableau XV – Livres imprimés par habitant (nombre)
(incluant les partitions musicales et excluant les livres numériques)**

Population servie	Moins de 25 000	25 000 à 99 999	100 000 et plus
Niveau de service : base	2,5	2,5 – 2,1	2,0
Niveau de service : bon	3,0	3,0 – 2,2	2,2
Niveau de service : excellent	3,5	3,5 – 2,4	2,4

¹⁹ ABPQ, BAnQ et Réseau BIBLIO du Québec. (2019).

RÉFÉRENCES

- ABPQ, BAnQ et Réseau BIBLIO du Québec. (2019). *Lignes directrices pour les bibliothèques publiques du Québec*. http://lignesdirectricesbibloquebec.ca/pdf/lignes_directrices_biblio_2019.pdf
- ABQLA, ASTED et CBPQ. (1976). *Charte des droits du lecteur*. <https://cbpq.gc.ca/sites/cbpq.gc.ca/files/fichiers/corporation/Charte.pdf>
- Académie de la transformation numérique. (2020). Portrait numérique des foyers québécois. *NETendances*, 11(3), 4-19. <https://transformation-numerique.ulaval.ca/wp-content/uploads/2020/12/netendances-2020-portrait-numerique-des-foyers-quebecois.pdf>
- ALA. (2017, 26 décembre). *Sample Reconsideration Form*. <http://www.ala.org/tools/challengesupport/selectionpolicytoolkit/sampleforms>
- BAnQ. (2020, 22 octobre). *Politique de développement de la Collection universelle*. https://www.banq.gc.ca/a_propos_banq/mission_lois_reglements/lois_reglements_politiques/politiques_procedures/politique_dev_collection_pret_ref/index.html
- BAnQ. (2020, 10 décembre). *Règlement sur la gestion des commentaires des usagers (R-5)*. https://www.banq.gc.ca/a_propos_banq/mission_lois_reglements/lois_reglements_politiques/politiques_procedures/politique_gestion_plaintes/index.html#:~:text=BAnQ%20traite%20les%20commentaires%20des%20usagers%20dans%20une%20perspective%20d'en%20raison%20de%20cette%20d%C3%A9marche
- Bibliothèque de Lavaltrie. (2018, 9 avril). *Politique de développement des collections*. <https://extranet.abpq.ca/partage/politique-de-developpement-des-collections-et-delagage-bibliotheque-de-lavaltrie/>
- Bibliothèque Memphrémagog. (2016, 29 septembre). *Politique de développement des collections*. <https://www.ville.magog.qc.ca/wp-content/uploads/1970/01/Politique-de-d%C3%A9veloppement-des-collections-Biblio%C3%A8que-Memphr%C3%A9magog-novembre-2016.pdf>
- Bibliothèque publique d'Ottawa. (s.d.). *Cadre de Gestion du contenu*. <https://biblioottawalibrary.ca/fr/cadre-de-gestion-du-contenu>
- Bibliothèques de Laval. (s.d.). *Lignes directrices pour le développement des collections*. <https://biblio.laval.ca/developpement-des-collections>
- Bibliothèques de Trois-Rivières. (2017, 23 mai). *Politique de développement des collections du Service des bibliothèques de Trois-Rivières*. https://www.v3r.net/Fichiers/politiques-et-plans-d-action/Politique-developpement-des-collections-bibliotheques_v2.pdf
- Boston Public Library. (2013, 8 janvier). *Collection Development Policy*. https://www.bpl.org/wp-content/uploads/sites/30/2018/02/collectiondev_policy.pdf
- Charte canadienne des droits et libertés dans la Loi constitutionnelle de 1867 (30 & 31 Victoria, ch. 3 (R.U.). Site Web de la législation (Justice). (2021, 1er janvier). https://lois-laws.justice.gc.ca/PDF/CONST_TRD.pdf
- Charte des droits et libertés de la personne du Québec (ch. C-12). LégisQuébec Source officielle. (1er août 2021). <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/c-12>
- Ferland, B. (2008). *Élaboration de politiques en milieux documentaires*. Les Éditions ASTED inc.
- Hamilton Public Library. (2019, novembre). *Collections Policy*. <https://www.hpl.ca/print/articles/collections-policy>

Hamilton Public Library. (s.d.). *Request for Reconsideration of Materials*. <https://www.hpl.ca/forms/request-reconsideration-materials>

IFLA. (2002). *Déclaration de Glasgow sur les bibliothèques, les services d'information et la liberté intellectuelle*. <https://www.enssib.fr/bibliotheque-numerique/documents/40696-declaration-de-glasgow-sur-les-bibliotheques-les-services-d-information-et-la-liberte-intellectuelle.pdf>

IFLA. (1999, 25 mars). *Énoncé de l'IFLA sur les bibliothèques et la liberté intellectuelle*. https://www.ifla.org/wp-content/uploads/2019/05/assets/faife/statements/iflstat_fr.pdf

L'ICQ. (s.d.). *Mission, aspirations et convictions*. <https://www.institutcanadien.qc.ca/mission-aspirations-et-convictions>

Loi sur le développement des entreprises québécoises dans le domaine du livre (L. R. Q., c D-8.1). LégisQuébec Source officielle. (2021, 1er août). <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cs/D-8.1>

Loi sur le droit d'auteur (L.R.C. (1985), ch. C-42). Site Web de la législation (Justice). (2021, 20 octobre). <https://laws-lois.justice.gc.ca/fra/lois/C-42/Index.html>

Nations unies. (1948, 10 décembre). *Déclaration universelle des droits de l'homme*. <https://www.un.org/fr/universal-declaration-human-rights/>

Office des personnes handicapées du Québec. (2021, 21 avril). *Aperçu statistique des personnes handicapées au Québec*. <https://www.ophq.gouv.qc.ca/publications/statistiques/personnes-handicapees-au-quebec-en-chiffres/apercu-statistique-des-personnes-handicapees-au-quebec.html#c28364>

Règlement sur l'acquisition de livres par certaines personnes dans les librairies agréées (C.D - 8.1, r1). LégisQuébec Source officielle. (2021, 1er avril). <http://legisquebec.gouv.qc.ca/fr/showdoc/cr/d-8.1,%20r.%201>

San Francisco Public Library. (s.d.). *Request for Reconsideration of Library Materials*. <https://sfpl.org/sites/default/files/pdf/about/administration/sfpl073.pdf>

Statistique Canada. (2017). *Profil de l'Enquête nationale auprès des ménages de 2016, Québec, V [Subdivision de recensement] et Québec [Province]* (produit n° 98-316-X2016001). Statistique Canada. <https://www12.statcan.gc.ca/census-recensement/2016/dp-pd/prof/index.cfm?Lang=F>

UNESCO et IFLA. (1994). *Manifeste de l'UNESCO sur la bibliothèque publique*. <https://repository.ifla.org/bitstream/123456789/170/1/pl-manifesto-fr.pdf>

Vancouver Public Library. (2008, septembre 24). *Collection Development Policy*. <https://www.vpl.ca/policy/collection-development-policy>

Ville de Québec. (2019). *Portrait -Arrondissements*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/arrondissements/index.aspx

Ville de Québec. (2019, janvier). *Quartier Lairet. Portrait sociodémographique et économique*. https://www.ville.quebec.qc.ca/apropos/portrait/quelques_chiffres/docs/Lairet_Portrait.pdf

Ville de Québec. (2021). *Pour une ville inclusive! Plan d'action 2021-2024 de la Ville de Québec en matière d'accessibilité universelle*. https://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/plan_accessibilite_2021-2024.pdf

Ville de Québec. (2021). *Vision du développement de la Bibliothèque de Québec 2021-2025*. https://www.ville.quebec.qc.ca/publications/docs_ville/vision-developpement-biblio.pdf

